

 1 5 DEC. 2017	
Suivi - Réponse	<i>Uba</i>
Copie(s)/services	
Région plus	
CO	
Commentaires	

MONSIEUR MARC BOUTRUCHE  
MAIRIE  
PLACE PIERRE QUINIO  
CS 30010  
56531 QUEVEN CEDEX

Lorient, le 13 DEC. 2017

Monsieur le Maire,

Vous nous avez transmis pour avis les pièces relatives à la modification n°3 du plan local d'urbanisme de votre commune, conformément à l'article 153-40 du code de l'urbanisme.

L'évolution que vous envisagez vise à adapter certains éléments de votre règlement afin de faciliter la réalisation d'un programme de logements à proximité de l'église. La Chambre de Commerce et d'Industrie du Morbihan souscrit à cet ajustement qui permettra de densifier l'habitat dans votre hyper-centre tout en contribuant avantageusement à la reconversion d'un foncier en friche depuis plusieurs années.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

Le Président de la Délégation de Lorient



Thierry MAHO